RÉGION ACADÉMIQUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Chambre de Métiers et de l'Artisanat AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Communiqué de presse

14 septembre 2023

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes et la Région Académique Auvergne-Rhône-Alpes s'unissent lors d'une signature de convention de partenariat

A l'occasion des sélections nationales des « Worldskills » le Recteur de la Région Académique Auvergne-Rhône-Alpes, Monsieur Olivier DUGRIP et le Président de la Chambre de Métiers et l'Artisanat de Région Auvergne-Rhône-Alpes, Monsieur Vincent GAUD, signent une convention de partenariat matérialisant ainsi la volonté réciproque de rapprochement des deux institutions.

Pour la Région Académique, la relation école-entreprise est une des clés de l'orientation afin de préparer les jeunes à leur vie future. Les relations construites durablement, entre acteurs de l'éducation et de l'économie, permettent à chaque jeune de faire la transition entre sa scolarité et sa vie professionnelle, pour se projeter dans l'avenir avec les meilleures chances d'intégration dans le monde du travail. Semer l'esprit d'entreprendre relève également, de la responsabilité de chacun, enseignants, chefs d'entreprise et acteurs économiques, parents... Agissant depuis toujours en faveur de l'intégration de la formation des jeunes notamment au travers de l'apprentissage la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes souhaite agir auprès des jeunes pour faire naître les passions et faire grandir les compétences qui construiront les entreprises de demain.

Différentes actions partenariales font parties de cette convention avec la volonté de **contribuer à l'amélioration et à la promotion des formations technologiques et professionnelles, initiales et continues** en répondant aux objectifs suivants :

- Mieux **faire connaitre les métiers** et les enjeux du domaine de l'artisanat et des différents secteurs d'activités ;
- **Favoriser l'accueil et l'immersion des jeunes en entreprise** ;
- Soutenir le **développement de l'alternance** (regroupant contrat d'apprentissage et de professionnalisation) ;
- **Soutenir l'insertion professionnelle** dans le secteur de l'artisanat ;
- Favoriser l'accompagnement à **l'entrepreneuriat** ;
- Développer les **liens entre les entreprises et les établissements scolaires** dans le cadre de partenariats renforcés sur les territoires.

La présente convention offre un cadre collaboratif aux trois académies de la région et aux douze CMA départementales. La mise en œuvre tient compte des ressources mobilisables et des spécificités de chaque territoire.

Opportunité inédite de valoriser les métiers et les formations, les « Worldskills » constituent le moment idéal pour organiser cette signature qui se déroule ce **jeudi 14 septembre, à 11h30, sur l'espace des Chambres de Métiers et de l'Artisanat, Hall de Saveurs – Hall 5.**

Contacts presse :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes
Elsa SEGUIN
04 72 44 51 64
elsa.seguin@cma-auvergnerhonealpes.fr

Région Académique Auvergne-Rhône-Alpes
Service communication
communication@ac-lyon.fr